

● (5.00 p.m.)

J'ai parlé l'autre jour du dernier rapport du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, organisme très important et actif de la région atlantique. Le 6 novembre, les auteurs du rapport signalait ceci:

Et les perspectives pour la construction sont sombres, la valeur des contrats de construction accordés pour les sept premiers mois de l'année ayant diminué de 30 à 40 p. 100.

La plupart des indices quant au climat des affaires dans la région pour les derniers mois de 1970 et la première moitié de 1971 ne sont pas encourageants...

Les perspectives d'une relance après le ralentissement des derniers mois ne sont pas favorables, car les gouvernements fédéral et provinciaux prennent peu de mesures importantes susceptibles de combattre la marasme actuel.

Et un peu plus loin:

Il est peut-être déjà trop tard pour prévenir une crise économique grave dans la région cet hiver...

Le gouvernement du Canada ne peut mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour remédier au chômage, même s'il doit en assumer, à mon avis, la plus grande part de responsabilité. Les autres juridictions régionales doivent aussi accepter leur part de responsabilité et ne ménager aucun effort pour régler ces problèmes qui, depuis trop longtemps, ralentissent notre croissance économique.

En toute justice, je dois dire que le gouvernement d'Ottawa a amorcé certaines mesures. Depuis que l'ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Smith, a soulevé la question des disparités économiques lors des conférences fédérales-provinciales, la question a obtenu au moins une place plus enviable dans la révision constitutionnelle. On est loin, cependant, d'avoir accompli tout ce qu'on a annoncé. Il y a eu beaucoup de sonneries de trompettes, et trop peu de progrès. Le ministère de l'Expansion économique régionale a conçu une pléthore de plans, de programmes, de projets, et bien sûr, nous reconnaissions tous la nécessité de planifier et d'innover. Nous n'avons pas peur des nouvelles techniques.

Mais exception faite des études, des plans à long terme, nous sommes-nous sérieusement attaqués aux graves problèmes auxquels nous faisons face, maintenant, cet automne, et à ceux qui nous attendent pour l'hiver prochain? Tout indique, comme je l'ai montré en citant le rapport du Conseil économique des provinces de l'Atlantique et d'autres que je pourrais produire à l'appui de mes dires, qu'un vent de mécontentement va encore souffler dans l'Est au cours de l'hiver qui vient. Ces pronostics sont loin d'être rassurants. Comme la réalité se montre sans ménagement depuis quelques années, il n'y a personne d'assez optimiste parmi nous pour croire, comme on le voudrait bien, que les statistiques prévues se révéleront fausses dans les faits.

Un problème nous inquiète, qui se pose d'année en année, c'est le grand nombre de jeunes en chômage dans notre région. Ce phénomène est devenu chronique avec les années et le chiffre s'en établit invariablement au double de la moyenne nationale. S'il n'en est pas encore là en ce moment, c'est uniquement à cause de l'énorme accroissement des chiffres pour tout le pays. Voilà comment il faut juger les données statistiques.

Depuis quand savions-nous dans notre région que le problème fondamental y était à son pire, d'après les chiffres que le député d'York-Sud (M. Lewis) a cités pour tout le pays, relativement aux jeunes de moins de 24 ans?

Et nous rendons-nous compte que ces chiffres sont en quelque sorte réduits par l'émigration constante vers Toronto, où nos jeunes gens s'imaginent qu'ils arrivent dans la terre promise et où certains d'entre eux font la manchette d'un quotidien chic de la région qui parle des Canadiens dépossédés des Maritimes qui portent des chaussettes blanches? Comme c'est malin!

Un chiffre révoltant a été rendu public l'autre jour en ce qui concerne le logement. Dans les Maritimes, on a dénombré, pour les neuf premiers mois de cette année, un total de 3,351 mises en chantier, soit une baisse de 39 p. 100 par rapport aux 5,509 mises en chantier enregistrées pour la période correspondante de l'an dernier. Dans chaque province, on dénote un fléchissement dans ce secteur très important que représente le logement. L'industrie de la construction est dans un marasme très grave. Il y a beaucoup à faire et, dans bien des cas, il importe d'agir sans délai. Tout en reconnaissant que le ministère de l'Expansion économique régionale a entamé la réalisation de certains programmes, nous demandons que l'on se penche sur les problèmes auxquels nous devrons faire face cet automne et au cours de l'hiver avant qu'une situation qui laisse à désirer depuis longtemps ne se détériore bien davantage encore.

Une chose qui m'a toujours décontenancé alors que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) tâche d'aider la région—et je crois qu'il essaie de le faire—c'est que le concept des disparités régionales ne semble pas s'infiltre dans les autres ministères. Pendant que le ministre essaie de créer des occasions d'emploi à longue échéance, certains de ses collègues, par l'intermédiaire de leur ministère, prennent des mesures qui se traduisent par le sous-emploi ou le chômage. Des programmes sont amputés, le personnel est réduit. Certes, si nous voulons nous attaquer sérieusement au problème des disparités régionales, il faut que tous les ministères en soient conscients et agissent en conséquence, afin que la dispersion des disparités, si l'on me permet une allitération, devienne la tâche première et la plus haute priorité du gouvernement.

En outre, il faut amener rapidement tous les niveaux de gouvernement à travailler de concert. Dans les provinces de l'Atlantique, il faut nous attaquer sur une base régionale aux problèmes qui s'y posent. Je doute qu'une union maritime se constitue rapidement mais nous devons, nous devrions et nous pouvons faire preuve de plus de coordination et de collaboration en nous attaquant aux problèmes énormes qui restreignent l'économie des provinces voisines de la mer.

Je demande encore au gouvernement de se montrer un peu plus sensible au problème immédiat. Je vais en donner un exemple. L'Île du Prince-Édouard compte une seule industrie susceptible d'une grande expansion, à savoir l'industrie touristique. On n'a pas à dépêcher une commission royale à l'aéroport de Charlottetown pour compter le nombre des places d'avion et le nombre de sièges qu'offre l'aérogare et pour se rendre compte qu'il faut l'agrandir. Il ne faut pas être un génie pour savoir que dans ma circonscription, qui est la plus petite du point de vue territorial et qui est moins importante encore du point de vue production agricole mais où nous récoltons un million et quart de livres de bleuets, une usine de congélation serait des mieux venues. On n'a pas besoin d'un plan quinquennal pour s'en rendre compte.